

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal
du vendredi 05 juin 2015



Etaient présents :

Messieurs Séret, Guidet, Charnotet et Escande
Mesdames Ténart, Dreveau, Mestais et Minard

Etaient absents excusés :

Messieurs Louvet (pouvoir à Mr Séret) , Mayeur (pouvoir à Mme Dreveau), Renault (pouvoir à Mme Ténart)
Mesdames Sterlin (pouvoir à Mr Charnotet), Pihen (pouvoir à Mme Minard), Mercier et Mouret.



La séance commence avec la lecture des délibérations par Mme Mestais. S'en suivent, les sujets exposés dans l'ordre du jour de la convocation, pour conclure avec un tour de table sur les questions diverses.

Budget CCAS : Décision modificative n°1 report du déficit d'investissement

Suite à un problème d'affectation, le budget du CCAS présente un déficit d'investissement de 499,55€. L'action corrective qui a été convenue d'entreprendre, est le passage d'une écriture d'affectation depuis le budget de fonctionnement, pour compenser ce déficit.

Personnel communal

1) Ecole

Le renouvellement du contrat de l'ATSEM, Sabrina L arrive à son terme. Un CDI lui sera proposé pour la rentrée scolaire 2015/2016.

En parallèle, pour répondre aux besoins de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, une nouvelle ATSEM, Marie-Hélène D, avait été recrutée en contrat aidé (renouvelable) depuis septembre 2014 pour une durée initiale de 12 mois. Ce contrat va être renouvelé pour la prochaine rentrée.

2) Agent technique

Depuis le 30 mars, la commune doit faire face à l'absence de son agent technique, Marc D. La reprise de ses fonctions pourrait être effective début juillet.

Pour pallier à son absence, un contrat aidé d'une durée de 12 mois a été conclu avec un nouvel agent technique, Laurent G, sur une base hebdomadaire de 23 heures. Ce temps de travail est actuellement réparti en demi-journées. Jusqu'au retour de Marc D (et pour compenser la prise de congés annuels), il est envisagé de lui proposer d'augmenter ponctuellement son temps de travail sur une base hebdomadaire de 30 heures, afin d'assurer désormais une présence sur un rythme de 3 jours complets, plus 2 demi-journées.

En complément du soutien de ce recrutement, une intervention des brigades vertes a été contractée auprès de l'ARC pour l'entretien des talus et fossés notamment sur le secteur du chemin d'Amiens. Cette action a été conclue pour une durée de 40 heures (coût 500 €).

3) Secrétariat de mairie

La titulaire du poste, Stéphanie M, actuellement absente pour motif médical, a sollicité un congé de maladie longue durée (3 ans).

Une réflexion a été engagée pour le remplacement de son actuelle remplaçante, Carine Y, dont la disponibilité sera prochainement interrompue en raison d'un congé maternité. Pour mémoire, le contrat conclut avec Carine Y, pour une durée de 6 mois, arrivera à son terme le 30 juin.

Vente du caveau municipal

Suite à un glissement de terrain, un double caveau d'une capacité de 4 personnes avait été réalisé par la société Van de Sype et financé par la municipalité à hauteur de 2 400€. Une proposition tenant compte du prix de revient de l'acquisition, d'une concession d'une durée de 50 ans, ainsi que d'une plus-value fixe son prix de vente à 4 000€. Mr Nathan serait intéressé par l'acquisition du caveau.

Contrat gaz au 01/07/2015

Suite aux nouvelles réglementations en matière d'énergie, la commune ne serait plus alimentée en gaz à partir du 1^{er} juillet 2015 si aucun contrat n'était conclu avec un prestataire.

La mairie a reçu à cet effet, une nouvelle mise en demeure de l'administration sollicitant une mise en conformité immédiate avec ces nouvelles réglementations. Les services de l'ARC ont été consultés pour effectuer la mise en concurrence de différents prestataires dans un appel d'offre global, en y intégrant la contrainte de notre commune. Ainsi un contrat avec GRDF sera renouvelé. Ce contrat couvrira l'alimentation de la salle multifonction, de la piscine, de la mairie et de l'école. Un prix fixe a été déterminé pour une durée de 3 ans.

L'analyse comparative fait ressortir un gain entre 1 500 & 2 000 euros par an (la consommation annuelle est estimée aujourd'hui à 22 / 23 K€). L'engagement doit être effectif avant le 9 juin.

Voirie Lotissement : cession par SAVICIMMO

La rétrocession de la voirie du lotissement en concession par la SAVICIMMO prévue par les termes du contrat doit se finaliser. La récupération des zones cadastrales semblent cependant poser quelques soucis. Ce recensement doit encore être clarifié auprès des propriétaires des parcelles concernées.

Questions diverses

Versement du fonds de concours de l'Arc

Un fonds de concours d'une valeur de 30 K€ est en cours de versement de la part de l'ARC pour couvrir les dépenses des travaux d'enfouissement électrique et des candélabres pour lesquels le financement a été supporté par la commune.

Abribus

L'abribus a été installé. Le conseil départemental a sollicité la mise aux normes du lieu avec un marquage au sol ainsi qu'un panneau signalétique.

Une borne d'arrêt « Allo Tic » doit également être matérialisée.

Ecole

Les ordinateurs de l'école ont été re-paramétrés pour pouvoir accéder de nouveau à internet.

Produits phytosanitaires

La commune a signé une charte auprès de l'ARC pour la non-utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des bordures des routes sur la commune. Des solutions sont évoquées et soumises à réflexion pour leur remplacement.

Commission petite enfance

Le périscolaire est reconduit à l'identique en reprenant le même concept que l'année écoulée. Réflexion autour du renouvellement de certaines animations ainsi que d'une proposition de nouvelles activités. Une réunion d'information sera faite aux familles avant la fin de l'année scolaire.

Association Familiale

Le trésorier de l'Association Familiale accuse réception du versement de la subvention annuelle.

Association Air Soft

Le terrain de la commune exploité par l'association Air Soft a été laissé à l'abandon. Une demande d'intervention va être faite auprès de Mr Quillet, président de cette association, pour dépolluer ce lieu.

Manifestation d'un club de 4X4

Le week-end du 13 juin, pour la 2^e année consécutive, un club de 4X4 réitère sa manifestation ouverte au public dans la carrière situé sur le territoire de la commune près de la Féculerie.

Calendrier des animations sur la commune

Journée citoyenne : Cette journée pourrait être également l'occasion de sensibiliser chaque riverain à l'entretien du trottoir pour lequel il est responsable.

Fête de la musique : Pas de fête de la musique envisagée cette année, faute de participants.

Théâtre : 3 représentations de théâtre auront lieu sur la commune les 30 juin, 01 & 02 juillet.

13 juillet : repas républicain suivi d'une retraite aux flambeaux, d'un feu d'artifice puis d'une animation musicale ouverte au public Lachellois.

14 juillet : rassemblement devant le monument aux morts à 12 heures.

Repas des aînés : le repas annuel des aînés organisé par le CCAS se déroulera en octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le secrétaire de séance

Valérie MINARD

